



Syndicat National de l'Éducation Physique (Fédération syndicale unitaire)
76 rue des rondeaux, 75020 Paris - 01.44.62.82.23. - secretariat@snepfusu.net - www.snepfusu.net

Communiqué de presse // 20 novembre 2015

Maintenir les activités organisées par l'UNSS pour assurer la continuité du service public d'éducation

Aux lendemains des attentats qui ont frappé notre pays, des consignes du Ministère de l'ENESR ont été envoyées à tous les Recteurs pour permettre l'accueil, l'accompagnement et l'encadrement des élèves dans ce moment tragique.

Le Ministère en laissant à l'appréciation des autorités académiques et préfectorales le maintien ou non de certaines sorties scolaires, dont les activités de l'UNSS, en fonction du contexte local, a pris une décision responsable et réfléchie : celle de désorganiser le moins possible le fonctionnement ordinaire des établissements dont le sport scolaire et ses rencontres font partie.

Maintenir toutes les sorties régulières vers les installations sportives pour l'EPS, les manifestations et les rencontres UNSS tout en ayant le souci d'assurer la sécurité des personnes et des biens et principalement des élèves et des personnels, permet de préserver la continuité du service public d'éducation et du service public du sport scolaire. Les élèves peuvent ainsi vivre « en actes », au travers des rencontres sportives des moments de solidarité, de partage et d'échanges tout en étant confrontés à la diversité de leurs origines sociales, culturelles, de sexe, etc., qui font la richesse du sport scolaire.

L'UNSS porte des valeurs d'intégration, d'égalité et de responsabilité. Le MENESR lui accorde toute sa confiance et a rappelé l'importance du sport scolaire dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République du 8/07/13, dans les décrets du 7/05/14 et du 29/06/15 à propos du service des enseignants d'EPS et des statuts de l'UNSS.

Le SNEP-FSU tient avec ce communiqué de presse à rappeler son attachement au service public du sport scolaire, à l'UNSS et sa volonté de le voir continuer à se développer.

Contact : Benoît Hubert 06 03 95 92 41